

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 13 (1925)
Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

PIERRE DE ZURICH.— *Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XVe et XVIe siècles.* Avec six illustrations et un plan. Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 2^e Série, Tome XII, Payot 1924.

« Douter de tout ou tout croire, ce sont deux solutions également commodes, qui l'une et l'autre nous dispensent de réfléchir ». M. Pierre de Zurich doute de tout ce que ses prédécesseurs en science historique ont écrit sur les origines de Fribourg, mais il ne se fait pas faute de réfléchir. Après un examen méthodique et minutieux d'un certain nombre de chartes datées et non datées, il commence par démontrer que Fribourg existait déjà en 1162, puisqu'il est fait mention, en cette année approximativement, d'un personnage nommé *Anselmus dal Fribor*. M. de Zurich est donc en droit de rejeter la date traditionnelle de 1178-1179 que les chroniques bernoises et la plupart des historiens fribourgeois (Molsheim, Rudella, Guilliman, Fuchs, d'Alt, Kuenlin, Daguet, Gremaud, etc.) ont assignée à la fondation de Fribourg ; il se rapproche ainsi de l'opinion de M. Welti et du P. Rædle qui plaçaient cet événement, le premier vers 1160 et le second vers 1152. Berthold IV de Zähringen a succédé à son père en 1152 ; c'est donc dans cet espace de dix années (1152 à 1162) qu'il dut procéder à la fondation de notre ville. Mais il faut choisir une année entre ces deux termes extrêmes, et ceci est la partie la plus originale et la plus brillante du travail très érudit de M. de Zurich : à l'aide de la biographie de Heyck, il suit pas à pas les faits et gestes du fondateur et ses rapports avec Frédéric Barberousse, pendant cette période, et il arrive à formuler l'hypothèse que Fribourg fut fondé en 1157. Cette date reste une hypothèse que l'état actuel de la documentation historique relative aux Zähringen et à Fribourg ne permet pas de vérifier. Mais les théories nouvelles de M. de Zurich sur la date et sur les causes de la fondation paraissent acceptables et même satisfaisantes, car elles ont, à la base, une bonne étude critique des documents disponibles, une connaissance sûre de la situation de Berthold IV en Bourgogne transjurane et de ses relations avec l'empire. Cette solution a, de plus, le mérite de replacer le fait, — évidemment minime — de la fondation de notre ville dans les cadres de l'histoire générale.

L'auteur met en relief, dans les chapitres suivants, les raisons politiques, militaires et économiques qui déterminèrent la fondation ; les droits qu'avait vraisemblablement la famille noble de Villars sur le territoire de Fribourg ; les moyens employés par le fondateur pour mener à bien son entreprise (octroi d'une charte de franchises, choix d'un *locator civitatis*, création de fortifications, etc.) et il termine la première partie de son travail par une esquisse du développement topographique de la ville.

Le lecteur arrive ainsi par une transition toute naturelle à la seconde partie de l'ouvrage, qui est consacrée à la topographie du Bourg et dans laquelle M. de Zurich décrit de main de maître les rues, les fossés, les ponts, les fortifications, les places, les principaux édifices, les maisons et les habitants du quartier. A propos de ces derniers, l'auteur, qui a fait des études minutieuses sur les maisons du XV^{me} et du XVI^{me} siècle, est à même de dresser des statistiques intéressantes sur le nombre et les dimensions des immeubles, la population moyenne de chaque maison, la répartition des professions et des métiers dans les différentes rues, l'origine et la situation sociale des habitants du Bourg ; il prouve d'une manière péremptoire que le recensement de 1448, publié par M. Buomberger, contient, outre les habitants stables du Bourg qui sont au nombre de 796, environ 508 habitants d'occasion, qui étaient des campagnards réfugiés en ville pour cause de guerre. Cette constatation importante modifie considérablement les calculs auxquels on s'était fié jusqu'ici.

Une soixantaine de pages de pièces justificatives, un répertoire des noms de personnes et de lieux, six planches et un plan du quartier du Bourg complètent la magistrale étude de M. de Zurich.

Sur quelques points de détail, je ne suis pas entièrement d'accord avec l'auteur : il s'agit surtout de lectures de textes. Les documents fribourgeois du XV^{me} et du XVI^{me} siècles contiennent souvent des barbarismes étonnans ; quelques-uns d'entre eux, latins ou français, semblent des défis portés à la lexicologie ou à la syntaxe. Par contre, on leur attribue parfois plus de fautes qu'ils n'en comportent réellement. Ainsi, M. de Zurich donne (p. 130) la variante bizarre *forum piscinii* pour désigner le marché au poisson ; le texte original porte *forum piscium*. Au sujet de la ruelle Möhr (p. 135), l'auteur cite l'expression *rottulla quo itur ad bornellum*, alors que le scribe du XV^{me} siècle avait écrit correctement *rotulla qua itur...* J'ai eu un peu de peine à retrouver l'acte du 21 juin 1386 concernant le passage St-Nicolas, qui ne figure pas, comme la référence (p. 133) l'indique, au f. 120 du premier livre de bourgeoisie, mais au folio 129 ; il donne *viculo quo itur a magno vico et non via publica quo itur...* De même, après vérification faite, il convien-

trait de remplacer la lecture *Stal gessli* (p. 136) par *Stat gesli*; *Grabentales* (p. 181), par *Grabenzales*; *sumplesse* (p. 166 et 180), par *simplesse* (=s'emplisse); *mansonours* (p. 164) par *maisoniours*; *aultia* (p. 166) par *aullra* (= autre); *a rupe existentis* (p. 157), par *a rupe existente*, etc. Les accents sur les e (p. 157, 164, 168) sont inadmissibles à cette époque. L'abréviation *nr* (p. 165, 182) pour notre ou nostre serait tout à fait incorrecte et elle n'existe pas dans les textes cités qui portent la forme *nre*, contraction régulière. La phrase : *paviment fait descolé lale enqui ont la volte du pont fust rompue* (p. 198), semblerait avoir deux sujets : *ont* (= on) et *la volte*. Mais, si l'on admet avec Godefroy que *enqui* signifie *là* et non pas *lorsque* (comme la note 6 l'indique faussement) et que *ont* peut se lire *out* (= où), la phrase devient parfaitement claire : *là où la volte du pont fust rompue*. L'expression *in Staldone* pour désigner le Stalden est certainement plus ancienne que 1347-1350 ; sans avoir fait de recherches à ce sujet, je suis sûre de l'avoir rencontrée dans un acte de 1338 déjà (Hôpital, Confrérie 283).

Ce sont là des inexactitudes de détail que l'auteur d'un compte rendu — au risque de paraître pédant et mesquin — est obligé de relever pour prouver qu'il a lu attentivement le livre dont il parle. Des corrections aussi menues ne sauraient déprécier d'ailleurs un travail qui s'impose par l'ampleur de son information, l'exactitude et la patience de la recherche, la critique serrée des documents, l'originalité des déductions et la parfaite clarté de l'exposé : M. de Zurich s'y est révélé un historien en possession d'une excellente méthode. Tous ceux qui ont lu son livre seront impatients de voir paraître la suite promise, qui doit contenir l'historique de toutes les maisons du Bourg du XIV^{me} au XVII^{me} siècle.

Jeanne Niquille.

Major PAUL E. MARTIN.— *Histoire militaire de la Suisse.*

L'armée fédérale de 1815 à 1914. Berne 1921. Editeur : Commissariat central des guerres (Intendance des imprimés). En dépôt chez Ernest Kuhn, Biel et Berne.

L'histoire militaire de la Suisse, entreprise sur l'ordre de l'ancien chef de l'Etat major général, le colonel commandant de corps Sprecher von Bernegg, se complète peu à peu. Sur les douze cahiers qu'elle doit comprendre, neuf ont déjà paru dont les trois qui se rapportent à la période qui va du congrès de Vienne à la guerre mondiale.

Le 12^{me} cahier consacré à l'armée fédérale de 1815 à 1914 présente un intérêt tout particulier tout d'abord parce qu'il est le premier exposé systématique et synthétique qui nous donne l'his-

toire et l'évolution de nos institutions militaires au cours de cette période centenaire ; ensuite parce qu'il est dû à la plume d'un patriote ardent et clairvoyant, l'un de nos combourgeois de Genève, et enfin parce que cet historien éminent est en même temps un vrai ami de Fribourg où il s'est acquis de fidèles relations au cours de son activité comme sous-archiviste d'Etat et dans nos campagnes comme capitaine puis comme commandant unanimement apprécié du bataillon 16.

Il serait vain de vouloir résumer cette histoire de l'armée fédérale ; bornons-nous à dire qu'après avoir caractérisé dans une introduction la période de transition de 1798 à 1815, il aborde la période de 1815 à 1847 qui donna à la Confédération d'Etats « un élément nouveau de force » par « la possibilité de fonder sur l'armée l'union fédérale », puis il étudie l'organisation militaire de 1848 à 1874 qui repose sur le principe de l'« armement général du peuple » et les diverses circonstances où l'armée fédérale eût à intervenir.

La troisième période va de 1874 à 1914 ; elle se caractérise par une centralisation plus prononcée, mais qui témoigne cependant d'« un effort considérable de conciliation et d'accord » la constitution de 1874 tout en conférant à la Confédération de nouveaux pouvoirs « laissait subsister dans les cantons un intérêt pour les institutions militaires de la petite patrie nécessaire à l'action concordante des Confédérés ».

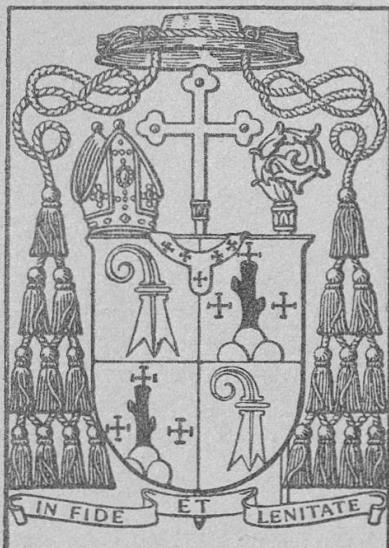
Mais ce qu'il faut relever surtout, c'est à côté de la clarté de la langue, la limpidité de la pensée et le patriotisme éclairé, ainsi que le sens stratégique et tactique qui se révèle dans l'exposé des mesures militaires prises dans les diverses circonstances où l'armée doit être levée en tout ou en partie ; c'est aussi la compréhension parfaite du caractère de notre Etat fédératif et la connaissance des principes fondamentaux de notre droit public, ainsi que le sens aigu des nécessités, des possibilités et des contingences pratiques.

A ceux qui n'auraient pas le loisir de lire ce cahier en entier, nous voudrions tout au moins conseiller de parcourir la conclusion (p. 140-143) qui est en même temps un résumé d'une rare puissance d'évocation de tout le travail. Ils pourront se convaincre que nul n'aurait pu faire mieux et que cette histoire de l'armée fédérale fait le plus grand honneur à l'Histoire militaire de la Suisse, ainsi qu'à la science et au patriotisme de son auteur. Comme Fribourgeois nous ne pouvons que nous féliciter de pouvoir le compter comme un des nôtres.

J. P.

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS, FRIBOURG

Armoiries des dignitaires ecclésiastiques de la Suisse catholique



I^{re} série comprenant les armoiries des sept évêques de la Suisse et celles du nonce apostolique auprès de la Confédération, soit 8 cartes artistiques en couleurs, dans le meilleur style héraldique, dessinées par Claude Jeanneret.

— ♦ —

Prix de la série pour les souscripteurs . . . Fr. 2,60

Commentaire

des

Litanies du Sacré-Cœur

par Mgr J. FRAGNIÈRE

Supérieur du Grand Séminaire de Fribourg
Professeur de théologie dogmatique
Aumônier du Monastère de la Visitation

II^{me} ÉDITION

Préfaces de S. G. Monseigneur Marius Besson
et de S. G. Monseigneur Chassagnon, évêque d'Autun

Broché : Fr. 4.50

Relié toile : Fr. 9.—

Cailler

CHOCOLAT AU LAIT

LA PLUS GRANDE VENTE DU MONDE

Banque de l'Etat de Fribourg

Agences :

St. Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel, Chiètres, Domdidier, Estavayer, Favagny, Morat, Romont et Tavel

Capital Frs: 30,000,000.—



GARANTIE DE L'ETAT



AGENCE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Ouverture de crédits avec garanties hypothécaires dans le canton de Fribourg,
nantissement, cautionnement, gage du bétail, etc.

Paiement et émission de chèques, mandats, lettres de crédit.

Change de monnaies étrangères.

Exécution d'ordres de bourse et placement de capitaux.

Gérance de fortunes et renseignements.

Encaissement de coupons et de titres remboursables.

Dépôts ouverts de titres avec contrôle de tirages.

Souscription aux émissions.

Location de casiers dans ses coffres-forts (Safes construits par la maison
Fichet, à Paris), à partir de 4 fr. par trimestre et de 8 fr. par an.

Reçoiit des dépôts d'argent:

contre **Obligations**, au porteur ou nominatives,
en **Comptes de dépôt** à vue et à terme fixe, } aux meilleures conditions.
sur **Carnets d'épargne**, avec ou sans tirelire, }

Tirelires gratuites pour dépôts à partir de 3 fr.

Les versements peuvent se faire sur son compte de chèques
postaux N° IIa 49, dans tous les bureaux de poste.